

DÉCISION

Décision n°SR/AF/2024/158

Prestations de service de maintenance du système de détection pour l'intrusion et l'incendie dans les locaux de la Ville

NOUS, Maire de la Ville de SENLIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020, affichée le 6 juillet 2020 et reçue par la Sous-Préfecture de l'Arrondissement de SENLIS le 6 juillet 2020, portant délégations au Maire de Senlis en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article R2122-8,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer les maintenances préventive et curative du système de détection pour l'intrusion et l'incendie équipant les locaux de la Ville,

CONSIDÉRANT que l'offre du groupe PERIN SECURITE est économiquement avantageuse,

DÉCIDONS

Article 1 – La conclusion d'un marché public relatif aux prestations de service de maintenance du système de détection pour l'intrusion et l'incendie dans les locaux de la Ville avec le groupe PERIN SECURITE, 73 rue des Forges Saint Charles – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Article 4 – Le marché prend effet pour deux (2) ans à compter de sa notification.

Article 3 – Le montant de la prestation est de 15 700,00 € H.T., soit 18 840,00 € T.T.C. par an.

Article 4 - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois, à compter de son rendu exécutoire, pour saisir le tribunal administratif, 14 rue Lemerchier - 80000 AMIENS. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique télérécurse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Article 5 – L'ampliation de la présente décision sera adressée à :

- La Sous-préfecture de Senlis,
- Le Receveur de Senlis,
- L'intéressé

15 MAI 2024

Par délégation du Maire,

Patrick GAUDUBOIS
2^{ème} adjoint



15 MAI 2024

Cette décision a été,
Reçue en Sous-Préfecture le :

Affichée le :

Publiée sur le site internet de la Ville: 15 MAI 2024

15 MAI 2024

15 MAI 2024